



Syndicat Intercommunal des Technologies de l'Information pour les Villes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du vendredi 12 avril 2024

N° CS_2024_04_9

Objet : **COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023 - BUDGET PRINCIPAL**

Date de convocation : **vendredi 05 avril 2024**

Date d'affichage du compte-rendu complet : **lundi 15 avril 2024**

Président de séance : Monsieur MILLET Pierre-Alain

Étaient présents (Titulaire(s) ou Suppléant(e)s) :

Monsieur MILLET Pierre-Alain, Monsieur VIOLLET Alain, Monsieur ARIAGNO Jeff, Monsieur BOUCHACOURT Jean-Luc, Monsieur MERMOURI Azdine, Monsieur GUICHARD Rhida, Monsieur SOW Abdoulaye, Monsieur MAILLET Eric

Étaient absents ou excusés et ayant donné pouvoir (Titulaires ou Suppléants) :

Madame VILLEDIEU Florence (donnant pouvoir à Monsieur BOUCHACOURT Jean-Luc)

Étaient absents ou excusés :

Monsieur RIAS Bernard, Monsieur MOULIN Guillaume, Monsieur BONY Vincent, Monsieur RAPP Florian, Monsieur BON Gaël

L'article 242 de la loi de finances pour 2019 permettant aux collectivités d'expérimenter le Compte Financier Unique (CFU), le SITIV s'est portée candidate à l'expérimentation à compter du 1er janvier 2023, par la délibération 2021_12_8 du 10 décembre 2021.

Le CFU se substitue, durant la période de l'expérimentation, au compte administratif et au compte de gestion. Il deviendra, en 2024, la nouvelle norme de présentation des comptes locaux, si le législateur en décide ainsi à l'issue de la phase d'expérimentation. La mise en place du CFU vise plusieurs objectifs :

- favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière,
- améliorer la qualité des comptes,
- simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable.

Le vote sur le CFU constitue l'arrêté des comptes au sens de l'article L.1612-12 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

a) Le CFU est soumis au vote de l'assemblée délibérante par le maire ou le président, selon un calendrier et des modalités comparables à celles en vigueur pour le compte administratif.

Ainsi :

- le CFU de l'exercice N doit être voté au plus tard le 30 juin N+1 ;
- le CFU est arrêté si une majorité des voix ne s'est pas délogée contre son adoption.

Seuls sont à prendre en compte les suffrages exprimés ;

- l'assemblée délibérante élit son président pour la séance au cours de laquelle le CFU est soumis au vote. Le maire ou le président de l'assemblée délibérante doit quitter la salle au moment du vote.

Envoyé en préfecture le 14/11/2024

Reçu en préfecture le 14/11/2024

Publié le 22/04/2024



ID : 042-214202079-20241106-DL20240170-DEDE

b) Le CFU à soumettre au vote de l'assemblée délibérante est le document commun définitif comprenant à la fois les données de l'ordonnateur et celles du comptable.

Après avoir pris connaissance de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer comme suit :

S.I.T.I.V. - BUDGET PRINCIPAL SITIV - CFU - 2023

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	1 229 689,19	3 914 507,37	5 144 196,56
	Recettes réalisées (1)	B	1 045 021,46	3 936 177,97	4 981 199,43
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	1 725 484,94	4 096 005,65	5 821 490,59
	Dépenses réalisées (1)	E	1 211 235,70	3 840 704,83	5 051 940,53
	Restes à réaliser	F	470 157,30	0,00	470 157,30
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	-166 214,24	95 473,14	-70 741,10
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	495 795,75	181 498,28	677 294,03
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	329 581,51	276 971,42	606 552,93
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-470 157,30	0,00	-470 157,30
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-140 575,79	276 971,42	136 395,63

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

Section de fonctionnement	Montant
A Solde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	95 473,14
B Résultats antérieurs reportés Ligne 002 du compte financier N Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	181 498,28
C Résultat de clôture de la section de fonctionnement (a) = A+B	276 971,42
Section d'investissement	
D Solde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	-166 214,24
E Résultats antérieurs reportés Ligne 001 du compte financier N Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	495 795,75
F Solde d'exécution de la section d'investissement N F = D+E, précédé de + ou -	329 581,51
G Solde des restes à réaliser d'investissement N (b)	-470 157,30
H Solde cumulé de la section d'investissement H (=F+G) NB : en cas de solde négatif, il s'agit d'un besoin de financement à couvrir obligatoirement par l'affectation du résultat de fonctionnement	-140 575,79

(a) en cas de déficit reporté de la section de fonctionnement, il n'y a pas d'affectation

(b) le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation du résultat de fonctionnement. Le solde est reporté au budget de reprise après le vote du compte financier.

Après avoir désigné par vote à main levée M. Alain VIOLLET comme président de séance pour cette délibération ;

M. Pierre Alain Millet, président, se retirant au moment du vote ;

**LE COMITÉ SYNDICAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
A L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS AVEC :**

8 VOIX POUR

1 NE PREND PAS PART AU VOTE

DÉCIDE

- de valider le compte financier unique présenté pour l'exercice 2023.
- d'arrêter les résultats définitifs tels que résumé ci-dessus.
- De valider l'affectation définitive des résultats telle qu'anticipée dans la délibération 2024_02_2 du 15 février 2024.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour expédition certifiée conforme,



RAPPORT DE PRESENTATION COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023

SITIV

50, boulevard Ambroise Croizat
69 200 Vénissieux
04 72 89 02 10

Table des matières

CHAPITRE 1 : COMMENTAIRE DES PRINCIPAUX RESULTATS	2
1/ RESULTATS PAR SECTIONS	2
2/ DETAIL DES RESTES A REALISER	3
CHAPITRE 2 : AFFECTATION DEFINITIVE DES RESULTATS 2023.....	4
CHAPITRE 3 : PRESENTATION DETAILLEE	5
1/ SECTION DE FONCTIONNEMENT.....	5
2/ SECTION D'INVESTISSEMENT.....	6
CHAPITRE 4 : ETAT DE LA DETTE	7
1/ STRUCTURE	7
2/ ENCOURS ET ANNUITES.....	8
3/ EPARGNE.....	8
CHAPITRE 5 : BUDGET ANNEXE « TERRITOIRE NUMERIQUE OUVERT ».....	9
1/ RESTES A REALISER.....	10
2/ AFFECTATION DEFINITIVE DES RESULTATS	10
CHAPITRE 3 : PRESENTATION DETAILLEE	11
1/ DEPENSES PAR MISSION.....	11
2/ RECETTES	12

L'article 242 de la loi de finances pour 2019 permettant aux collectivités d'expérimenter le Compte Financier Unique (CFU), le SITIV s'est portée candidate à l'expérimentation à compter du 1er janvier 2023, par la délibération 2021_12_8 du 10 décembre 2021.

Le CFU se substitue, durant la période de l'expérimentation, au compte administratif et au compte de gestion. Il deviendra, en 2024, la nouvelle norme de présentation des comptes locaux, si le législateur en décide ainsi à l'issue de la phase d'expérimentation. La mise en place du CFU vise plusieurs objectifs :

- favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière,
- améliorer la qualité des comptes,
- simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable.

Le vote sur le CFU constitue l'arrêté des comptes au sens de l'article L.1612-12 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

CHAPITRE 1 : COMMENTAIRE DES PRINCIPAUX RESULTATS

Le tableau ci-dessous présente l'exécution du budget 2023 :

		Recettes	Dépenses	Solde
Section de fonctionnement	Résultat Exercice 2023	3 936 177,97 €	3 840 704,83 €	95 473,14 €
	Résultat antérieur (2022) reporté R002	181 498,28 €		181 498,28 €
	Résultat à affecter / reporter			276 971,42 €
Section d'investissement	Résultat Exercice 2023	1 045 021,46 €	1 211 235,70 €	-166 214,24 €
	Résultat antérieur (2022) reporté R001	495 795,75 €		495 795,75 €
	Résultat à affecter			329 581,51 €
	Reste à réaliser (R.A.R.) au 31/12/2023	0,00 €	470 157,30 €	470 157,30 €
Résultat global cumulé 2023 (net de R.A.R.)				136 395,63 €

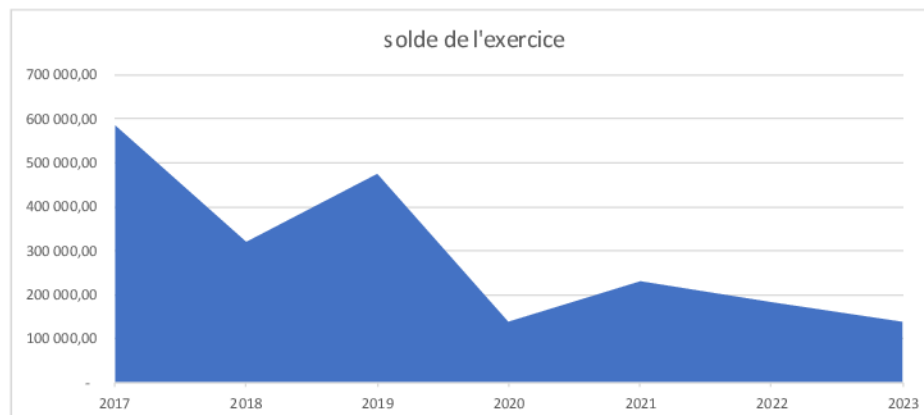
1/ RESULTATS PAR SECTIONS

La section de fonctionnement affiche un résultat excédentaire sur l'exercice 2023 de **276 971,42 euros**.

La section d'investissement affiche un résultat excédentaire pour l'exercice 2023 de **329 581,51 euros**.

Le résultat global cumulé net des reports d'investissement de l'exercice 2023 (total cumulé recettes – total cumulé dépenses) est de **136 395.63 euros**. L'historique des soldes est présenté ci-dessous :

année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
solde de l'exercice	586 437,02	318 953,61	475 631,40	136 955,44	228 880,56	181 498,28	136 395,63



2/ DETAIL DES RESTES A REALISER

Les restes à réaliser de la section d'investissement sont constitués des engagements non-soldés au 31 décembre, et contribuent au besoin de financement du budget de l'année suivante.

Les restes à réaliser au titre du résultat de l'exercice 2023 sont détaillés ci-dessous :

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 470 157,30
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	334 763,86
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	102 603,15
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	32 790,29
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00

PART MUTUALISEE

Les restes à réaliser sur part mutualisée représentent 326 399 euros soit 69 % du total.

Les principales opérations d'investissement ayant généré des reports d'engagements sont :

- La fin de la migration des SIRH de Vénissieux et Vaulx en Velin (89 614€)
- Les investissements de sécurité en cours de déploiement (85 275€)
- Le déploiement du SI de gestion des salles (54 571 €)
- La mise a niveau de la solution ASTRE gestion financière (31 842€)

Il convient de noter que dans les restes à réaliser sont présents l'engagement de levées de réserves de l'opération immobilière du Miroir pour 32 790 euros.

PARTS PERSONNALISEES

Les restes à réaliser sur parts personnalisées représentent 143 758 euros soit 31% du total

	Chapitre 20 - logiciels	Chapitre 21 - Matériels	Total
COR	5 961		5 961
RIVE		61 236	61 236
SCH	14 884	29 397	44 281
VLX	20 400		20 400
VX	11 880		11 880
Total	53 125	90 633	143 758

CHAPITRE 2 : AFFECTATION DEFINITIVE DES RESULTATS 2023

L'affectation des résultats 2023 est opérée comme suit.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le résultat du compte financier unique affiche un excédent de fonctionnement cumulé de **276 971,42€** qui a été affecté par anticipation lors du vote du budget primitif 2024.

Cet excédent a prioritairement été affecté à la couverture du déficit d'investissement.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Le résultat du compte financier unique affiche un excédent d'investissement de **329 581,51€** qui a été affecté par anticipation à la section d'investissement au budget primitif 2024.

Les restes à réaliser se montant à **470 157,30 €**, le déficit d'investissement à couvrir en 2024 est donc de **140 575,79 €**.

Considérant l'excédent de fonctionnement 2023 ci-dessus ; il convient donc d'affecter définitivement **136 395,63€** au financement de la section de fonctionnement 2024 et **140 575,79 €** à la section d'investissement.

CHAPITRE 3 : PRESENTATION DETAILLEE

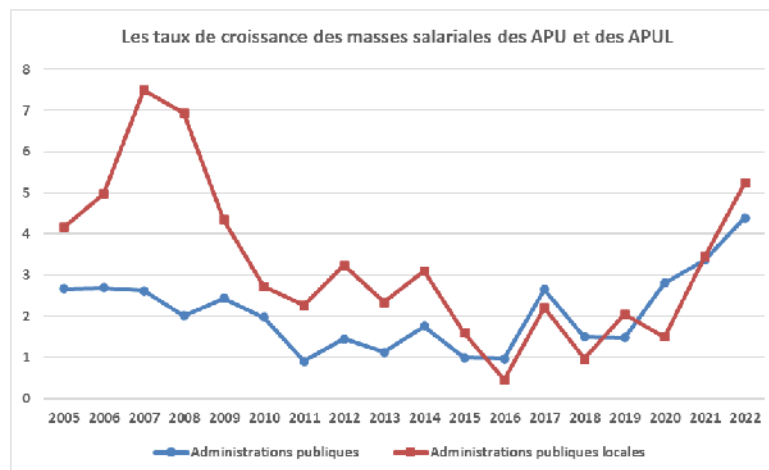
1/ SECTION DE FONCTIONNEMENT

Fonctionnement		CA				
Chapitres		2019	2020	2021	2022	2023
Dépenses						
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE						
65811 - Informatique en cloud					49 868	87 516
65818 - Abonnements logiciels				69 986	48 940	64 193
65821 - participation budget annexe					-	116 328
CHARGES A CARACTERES GENERAL						
6156 - maintenances		406 556	336 889	349 947	375 689	405 447
6184 - formation		68 926	52 038	51 781	69 881	56 140
6262 - Interconnexions THD		107 773	87 340	103 347	87 393	95 430
FRAIS DE PERSONNEL ET CHARGES ASSIMILEES						
OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION						
Total Dépenses		3 010 909	2 920 633	3 000 051	3 203 353	3 442 705
Recettes						
ATTENUATIONS DE CHARGES						
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE						
DOTATIONS ET PARTICIPATIONS						
FISCALITE LOCALES						
PRODUITS DES SCES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES						
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE						
Total Recettes		3 497 685	3 661 797	3 294 973	3 466 916	3 699 676

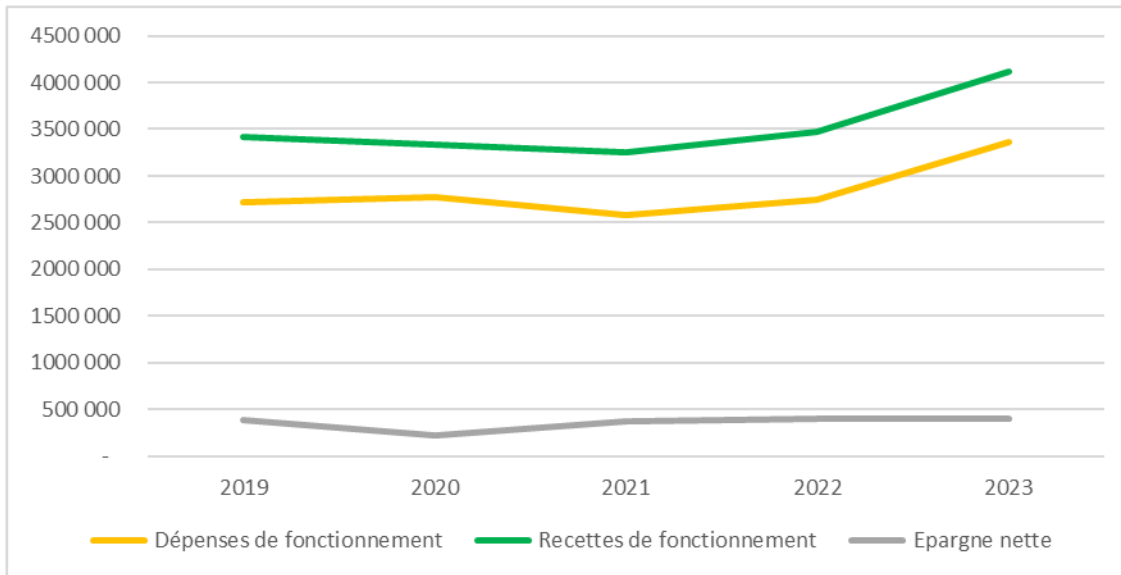
Entre 2019 et 2023 les charges de fonctionnement ont progressé de 14.3%, soit 3.6% par exercice en moyenne. Ces charges sont principalement constituées des frais de maintenance des logiciels (370 € en moyenne), des prestations de service des éditeurs (150k€ en moyenne), et des frais d'exploitation du réseau de communication (96 k€ en moyenne).

La progression de ces dépenses reste contenue tout en intégrant les couts induits par les nouvelles offres de service de ces dernières années.

Il est a noté que la masse salariale a progressé de 10,4% sur la période observée, soit 2.6 % par an en moyenne, inférieur à la tendance globale observée pour les administrations locales. En effet le personnel étant majoritairement sur des postes très qualifiés, les différentes mesures adressées aux salaires les plus bas de la fonction publique ont eu peu d'impact.



La dynamique des charges de fonctionnement courantes reste cependant supérieure à celle des recettes de fonctionnement (+1.4% en moyenne). Cet effet de ciseau a été jusqu'ici absorbé par les excédents antérieurs de l'établissement et l'optimisation des achats sur l'ensemble des services opérés par le SITIV.



2/ SECTION D'INVESTISSEMENT

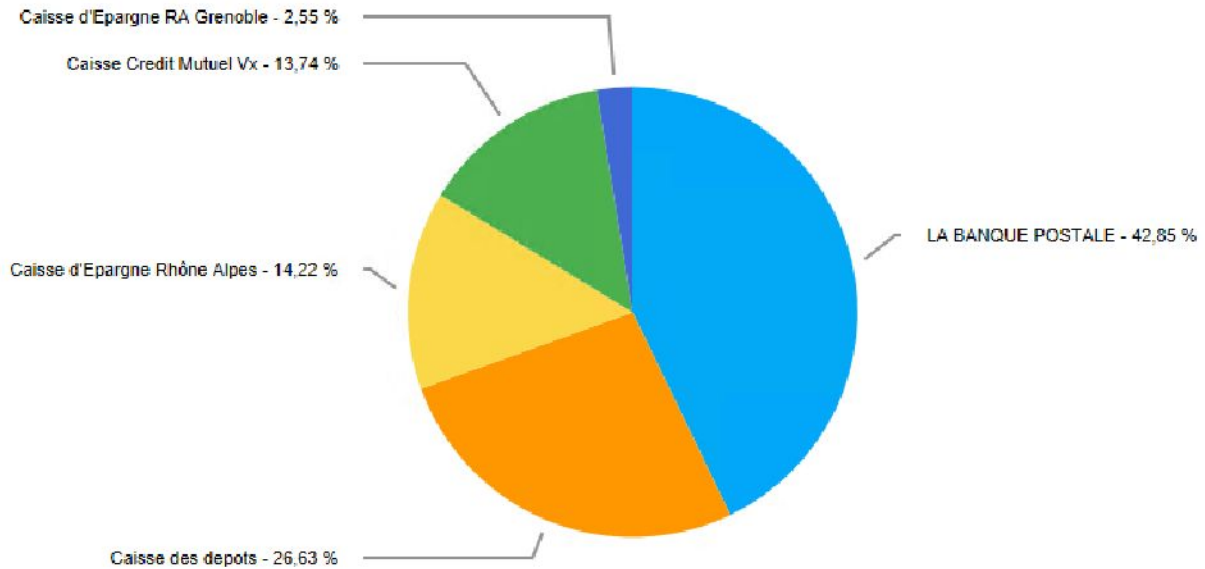
Investissement Chapitres	CA				
	2019	2020	2021	2022	2023
☐ Dépenses					
⊕ EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	307 338	336 034	294 570	321 250	357 528
⊕ IMMOBILISATIONS CORPORELLES	336 842	269 298	226 349	263 152	294 987
⊕ IMMOBILISATIONS EN COURS	199	344 315	76 362	-	32 790
⊕ IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	512 212	399 867	400 142	504 646	525 930
Total Dépenses	1 156 592	1 349 515	997 424	1 089 048	1 211 236
☐ Recettes					
⊕ DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	540 200	229 510	472 460	302 608	135 110
⊕ EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	386 000	400 000	125 000	366 000	429 570
⊕ IMMOBILISATIONS EN COURS		10 172	-	-	-
⊕ OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	437 263	417 707	418 326	460 697	480 342
⊕ RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	499 110	706 861	425 086	452 968	495 796
Total Recettes	1 862 573	1 764 250	1 440 872	1 582 274	1 540 817

L'enveloppe dédiée aux projets d'investissement est globalement stable (-0.8% sur la période observée), avec 278 k€ en moyenne pour les matériels (pour moitié sur les parts personnalisées) et 468 k€ pour les licences logicielles (pour plus de 90% en part mutualisée).

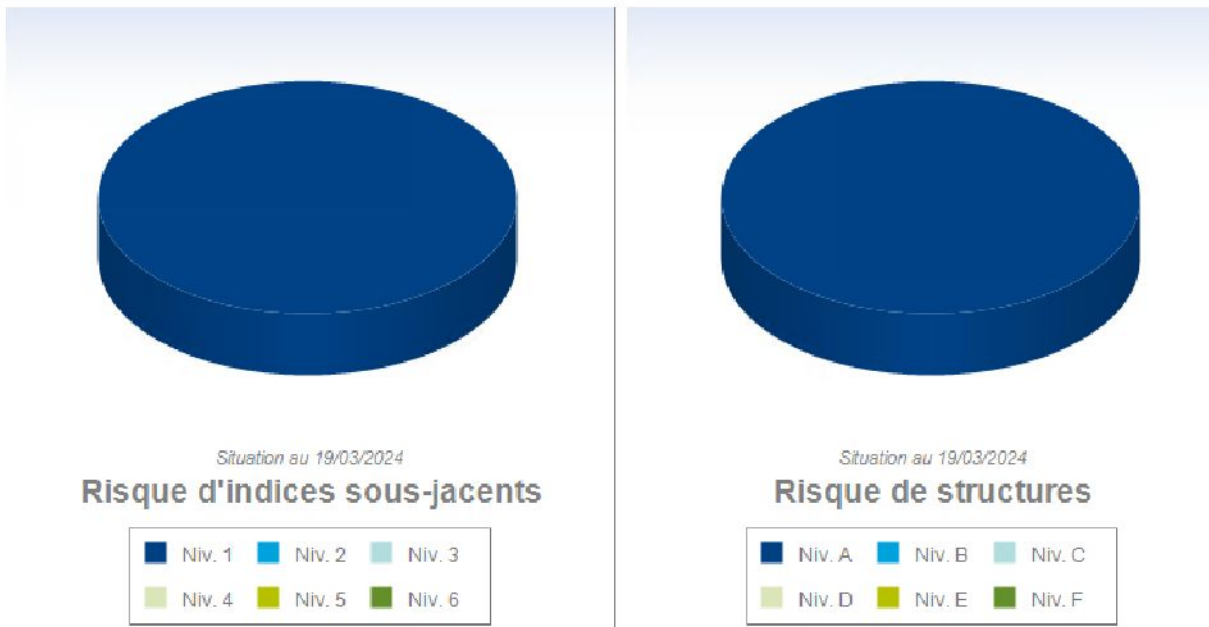
CHAPITRE 4 : ETAT DE LA DETTE

1/ STRUCTURE

L'encours de dette de l'établissement est réparti de manière diversifiée entre plusieurs organismes bancaires nationaux

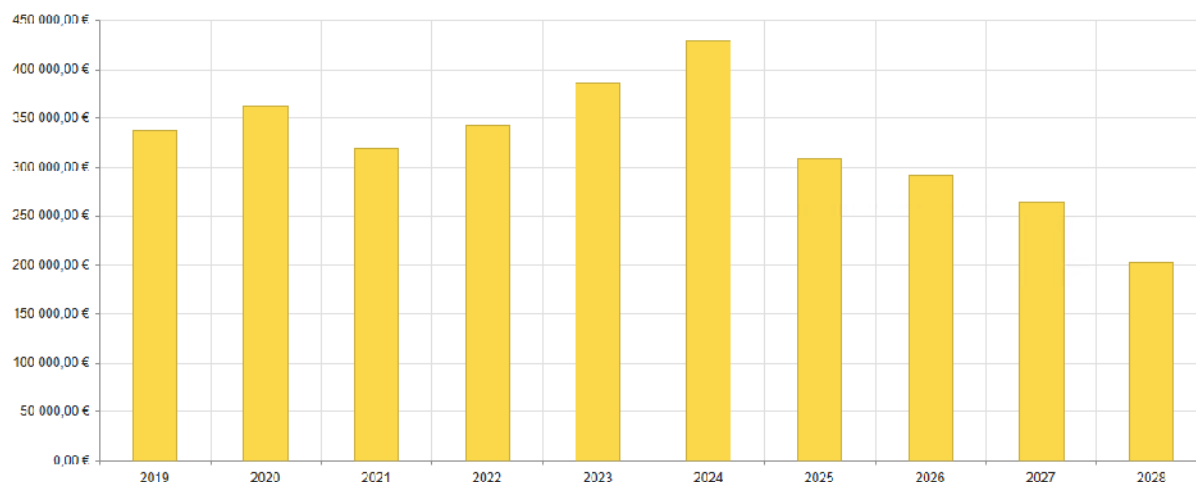


L'intégralité de l'encours de dette est qualifiée 1A, et ne présente ni risque sous-jacent, ni risque de structure.



2/ ENCOURS ET ANNUITES

La projection des annuités de remboursement fait apparaître une marge importante sur l'exercice 2025, du fait de la fin d'une part de l'emprunt immobilier actuel.



3/ EPARGNE

Exprimé en nombre d'années, le ratio de capacité de désendettement est une mesure de la solvabilité financière des collectivités locales. Il permet de déterminer le nombre d'années (théoriques) nécessaires pour rembourser intégralement le capital de la dette, en supposant que la collectivité y consacre la totalité de son épargne brute. A encours identiques, plus une collectivité dégage de l'épargne, et plus elle pourrait rembourser rapidement sa dette.

	2019	2020	2021	2022	2023
Dépenses de fonctionnement	2 718 646	2 775 926	2 581 725	2 742 656	3 360 363
Recettes de fonctionnement	3 412 347	3 331 414	3 250 817	3 466 916	4 113 771
Epargne brute	693 701	555 488	669 092	724 260	753 408
Capital de la dette	307 338	336 034	294 570	321 250	357 528
Epargne nette	386 362	219 454	374 522	403 010	395 880
Capital restant dû	2 254 424	2 333 086	1 997 052	2 272 231	2 344 704
Capacité de désendettement	3,25	4,20	2,98	3,14	3,11

Le SITIV se distingue par un cycle d'investissement court (entre 5 et 8 ans) et une stratégie d'emprunt adaptée à ce rythme plus rapide que celui d'une commune. De ce fait là ou une capacité de désendettement « normale » pour une commune est inférieure à 10 ans, le SITIV doit maintenir la sienne inférieure à 6 ans. L'établissement dispose donc d'une marge pour faire appel à un financement par emprunt dans les années à venir.

CHAPITRE 5 : BUDGET ANNEXE « TERRITOIRE NUMERIQUE OUVERT »

		Recettes	Dépenses	Solde
Section de fonctionnement	Résultat Exercice 2023	1 139 176,00 €	617 275,47 €	521 900,53 €
	Résultat antérieur (2022) reporté R002	358 573,56 €		358 573,56 €
	Résultat à affecter / reporter			880 474,09 €
Section d'investissement	Résultat Exercice 2023	1 177 830,44 €	1 346 429,80 €	-168 599,36 €
	Résultat antérieur (2022) reporté R001	0,00 €		0,00 €
	Résultat à affecter			-168 599,36 €
	Reste à réaliser (R.A.R.) au 31/12/2023	0,00 €	429 656,45 €	429 656,45 €
Résultat global cumulé 2023 (net de R.A.R.)				282 218,28 €

Le budget annexe rembourse au budget principal 2 ETP mis à disposition, ainsi que les frais d'hébergement supportés au budget principal.

La section de fonctionnement affiche un résultat excédentaire sur l'exercice 2023 de **880 474,09** euros.

La section d'investissement affiche un résultat déficitaire pour l'exercice 2023 de **168 599,36** euros.

Le résultat global cumulé net des reports d'investissement de l'exercice 2023 (total cumulé recettes – total cumulé dépenses) est de **282 218,28** euros.

Considérant l'excédent de fonctionnement 2023 ci-dessus ; Il convient donc d'affecter définitivement **282 218,28 €** au financement de la section de fonctionnement 2024 et **598 255,81 €** à la section d'investissement.

1/ RESTES A REALISER

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 432 797,23
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	419 094,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	13 703,23
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00

Les principales opérations d'investissement ayant généré des reports d'engagements sont :

- La gestion de la fédération d'identité et outils connexes : 33 480€
- La mise en œuvre de l'hébergement mutualisé : 33 092€
- La mise en œuvre des outils de collaboration mutualisés : 89 544 €
- La mise en œuvre de la messagerie électronique : 273 540 €

2/ AFFECTATION DEFINITIVE DES RESULTATS

Considérant l'excédent de fonctionnement 2023 ci-dessus ; Il convient donc d'affecter définitivement **282 218.28 €** au financement de la section de fonctionnement 2024 et **598 255.81 €** à la section d'investissement.

CHAPITRE 3 : PRESENTATION DETAILLEE

1/ DEPENSES PAR MISSION

Dépenses par Missions	2022	2023
CHARGES ADMINISTRATIVES	154 444	206 187
Fonctionnement	70 000	203 667
CHARGES A CARACTERES GENERAL		63 667
FRAIS DE PERSONNEL ET CHARGES ASSIMILEES	70 000	140 000
Investissement	84 444	2 520
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	84 444	2 520
OUTILS COLLABORATIFS	161 628	254 886
Fonctionnement		189 906
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		9 000
CHARGES A CARACTERES GENERAL		180 906
Investissement	161 628	64 980
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	161 628	64 980
HEBERGEMENT	330 654	450 148
Fonctionnement	25 000	69 618
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	25 000	32 946
CHARGES A CARACTERES GENERAL		36 672
Investissement	305 654	380 530
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	279 374	222 524
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	26 280	158 006
IDENTITE	71 940	171 972
Fonctionnement		16 200
CHARGES A CARACTERES GENERAL		16 200
Investissement	71 940	155 772
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	71 940	155 772
MESSAGERIE	118 962	6 480
Fonctionnement		6 480
CHARGES A CARACTERES GENERAL		6 480
Investissement	118 962	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	118 962	-
Total général	837 628	1 089 673

Mission hébergement : architecture opérationnelle depuis l'été 2023

Mission identité : fédération d'identité opérationnelle depuis l'été 2023

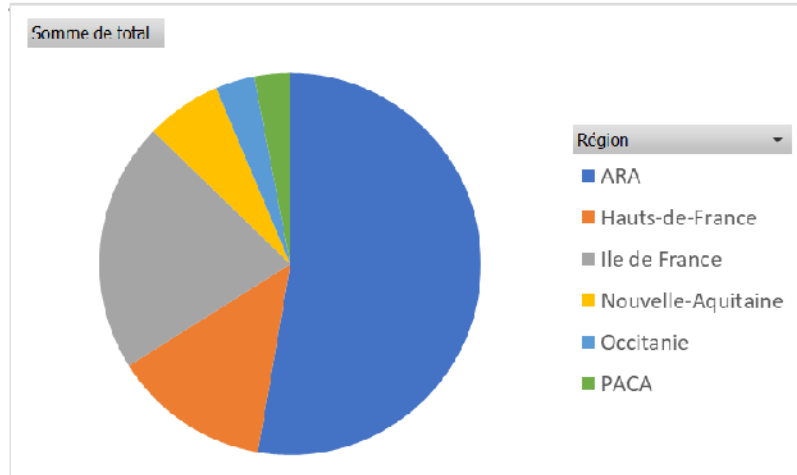
Mission messagerie collaborative Zimbra : construction en cours avec le prestataire, cible de mise en service pour les agents :

- En place au SITIV (2012)
- Métropole de Lyon : de nov.2023 à avr.2024
- Ville de Lyon : fin 2025

Mission outils collaboratifs Jitsi, Watcha, Nextcloud/Onlyoffice, Wekan, Chamilo : plateformes techniquement opérationnelles, mise en service pour les agents :

- En place au SITIV (2022)
- Ville de Lyon : 4 oct.2023
- Métropole de Lyon : mars 2024

Dans le cadre du plan France Relance il est important de noter qu'un fort partenariat économique locaux a abouti à près de 900 000 euros de commandes pour des entreprises régionales.



2/ RECETTES

Recettes par financeurs	2022	2023
PLAN France Relance - ANCT	1 500 000	500 000
Ville de Lyon	-	217 051
Metropole de Lyon	-	305 797
Budget Principal du SITIV	-	116 328
Total général	1 500 000	1 139 176

Pour rappel les recettes sont déterminées par un ratio de financement défini dans le cadre de la convention intercommunale entre la Métropole de Lyon, la ville de Lyon et le SITIV.

SITIV	16,4 %
Ville de Lyon	30,6 %
Métropole de Lyon	53 %

SITIV

Numéro SIRET : 25691018300027

POSTE COMPTABLE : 069039 SGC BRON

Compte financier unique (M57)

Voté par Nature
BUDGET PRINCIPAL

ANNEE 2023

Sommaire

Le Compte Financier Unique

[Arrêté et signatures](#)

[ECGF](#)

	Origine des données	Page
I. Informations générales et synthétiques		
A	Informations statistiques, fiscales et financières	5
B1	Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	6
B2	Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice	7
B3.1	Liste des organismes de regroupement	8
B3.2	Liste des établissements publics créés	9
B3.3	Liste des services individualisés dans un budget annexe	10
C1	Détail des restes à réaliser - Dépenses	11
C2	Détail des restes à réaliser - Recettes	12
D	Bilan synthétique	13
E	Compte de résultat synthétique	14
F	Taux des contributions et produits afférents en N	16
II. Exécution budgétaire		
A	Modalités de vote du budget	17
<i>Vue d'ensemble</i>		
A1.1	Dépenses d'investissement	18
A1.2	Recettes d'investissement	19
A2.1	Dépenses de fonctionnement	20
A2.2	Recettes de fonctionnement	22
<i>Vue détaillée</i>		
B1	Dépenses d'investissement	23
B2	Recettes d'investissement	25
C1	Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	27
D1	Dépenses de fonctionnement	28
D2	Recettes de fonctionnement	32
III. États financiers		
A	Bilan	34
B	Compte de résultat	38
C	Annexe (uniquement pour les collectivités certifiables)	40

IV. États annexés

A. Présentation croisée et agrégée

A1	Présentation croisée, section d'investissement – vue d'ensemble	Ordonnateur
A2	Présentation croisée, section de fonctionnement – vue d'ensemble	Ordonnateur
A3	Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Ordonnateur

B. États annexés patrimoniaux

B1.1	État de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Ordonnateur
B1.2	État de la dette - Répartition par nature de dette	Ordonnateur
B1.3	État de la dette - Répartition par structure de taux	Ordonnateur
B1.4	État de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Ordonnateur
B1.5	État de la dette - Détail des opérations de couverture	Ordonnateur
B1.6	État de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Ordonnateur
B1.7	État de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Ordonnateur
B1.8	État de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Ordonnateur
B1.9	État de la dette - Autres dettes	Ordonnateur
B2	Méthodes utilisées pour les amortissements	Ordonnateur
B3.1	État des provisions	Ordonnateur
B4	État des charges transférées	Ordonnateur
B5	Détail des opérations pour le compte de tiers	Ordonnateur
B6	Prêts	Ordonnateur
B7.1	État des emprunts garantis	Ordonnateur
B7.2	Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Ordonnateur
B8.1.1	Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Ordonnateur
B8.2	État des contrats de crédit-bail	Ordonnateur
B8.3	État des contrats de partenariat public-privé	Ordonnateur
B8.4	État des autres engagements donnés	Ordonnateur
B8.5	État des engagements reçus	Ordonnateur
B9	État du personnel	Ordonnateur
B10	Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Ordonnateur
B15.1	État de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Ordonnateur

B15.2 État de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement

C. États annexés budgétaires

C1.1 Équilibre budgétaire - dépenses

Ordonnateur

C1.2 Équilibre budgétaire - recettes

Ordonnateur

C2.1 Situation des autorisations de programme

Ordonnateur

C2.2 Situation des autorisations d'engagement

Ordonnateur

D. Autres éléments d'information

D1 État des recettes grevées d'une affectation spéciale

Ordonnateur

D2.1 Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

Ordonnateur

D5 Gestion des fonds européens

Ordonnateur

D7 Actions de formation des élus

Ordonnateur

D8 État relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes

Ordonnateur

D10 Identification des flux croisés

Ordonnateur

D11.1 États de la répartition de la TEOM – investissement

Ordonnateur

D11.2 États de la répartition de la TEOM – fonctionnement

Ordonnateur

V. Arrêté et signaturesA [Arrêté et signatures](#)

Ordonnateur / Comptable

42

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques

	Valeurs
Population totale	222815

Informations fiscales (N-2)

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0.00

Ratios de niveau

	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	13.48 ?
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	15.44 ?
3 Dépenses d'équipement brut / population	3.29 ?
4 Encours de dette / population (2)	10.20 ?
5 DGF / population	0

Ratios de structure et d'analyse financière

	Valeurs
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (3)	64 %
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (3)	97 %
8 Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3)	18
9 Taux d'épargne nette ((Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement)	
10 Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3)	68 %
11 Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N

			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	1 229 689,19	3 914 507,37	5 144 196,56
	Recettes réalisées (1)	B	1 045 021,46	3 936 177,97	4 981 199,43
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	1 725 484,94	4 096 005,65	5 821 490,59
	Dépenses réalisées (1)	E	1 211 235,70	3 840 704,83	5 051 940,53
	Restes à réaliser	F	470 157,30	0,00	470 157,30
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	-166 214,24	95 473,14	-70 741,10
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	495 795,75	181 498,28	677 294,03
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	329 581,51	276 971,42	606 552,93
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-470 157,30	0,00	-470 157,30
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-140 575,79	276 971,42	136 395,63

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES

DETERMINATION DU RESULTAT CUMULE A LA FIN DE L'EXERCICE

Section de fonctionnement	Montant
A Solde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	95 473,14
B Résultats antérieurs reportés Ligne 002 du compte financier N Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	181 498,28
C Résultat de clôture de la section de fonctionnement (a) = A+B	276 971,42
Section d'investissement	
D Solde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	-166 214,24
E Résultats antérieurs reportés Ligne 001 du compte financier N Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	495 795,75
F Solde d'exécution de la section d'investissement N F = D+E, précédé de + ou -	329 581,51
G Solde des restes à réaliser d'investissement N (b)	-470 157,30
H Solde cumulé de la section d'investissement H (=F+G) NB : en cas de solde négatif, il s'agit d'un besoin de financement à couvrir obligatoirement par l'affectation du résultat de fonctionnement	-140 575,79

(a) en cas de déficit reporté de la section de fonctionnement, il n'y a pas d'affectation

(b) le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation du résultat de fonctionnement. Le solde est reporté au budget de reprise après le vote du compte financier.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES**LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT AUXQUELS ADHÈRE LA COLLECTIVITÉ**

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES

LISTE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS CRÉÉS

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUE
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES
DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 470 157,30
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	334 763,86
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	102 603,15
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	32 790,29
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUE
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES
DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES

Bilan synthétique (en milliers d'euros)

ACTIF NET (1)	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF	Total
ACTIF IMMOBILISÉ		FONDS PROPRES	
Immobilisations incorporelles (nettes)		Apports et subventions d'investissement	2 554,13
Subventions d'investissement versées		Neutralisations et régularisations	-151,96
Autres immobilisations incorporelles	2 418,16	Réserves	3 362,52
Immobilisations corporelles (nettes)		Report à nouveau	181,50
Terrains		Résultat de l'exercice	95,47
Constructions	38,39	Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant	
Réseaux et installations de voirie		TOTAL FONDS PROPRES (I)	6 041,66
Réseaux divers	17,86	PASSIF	
Installations techniques, agencements et matériel		TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)	
Immobilisations mises en concessions ou affermées		DETTES FINANCIÈRES	
Autres	2 355,51	Emprunts obligataires	
Immobilisations corporelles en cours	2 815,15	Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	2 348,62
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés	134,30	Dettes financières et autres emprunts	
Immobilisations financières (nettes)		TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)	2 348,62
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	7 779,38	DETTES NON FINANCIÈRES	
ACTIF CIRCULANT		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65,53
Stocks		Autres dettes non financières	274,50
Créances	40,01	Produits constatés d'avance	
Charges constatées d'avance		TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)	340,03
Trésorerie	909,98	TOTAL TRÉSORERIE (4)	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	949,99	TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)	2 688,65
Comptes de régularisation (III)	2,43	Comptes de régularisation (III)	1,50
Écarts de conversion actif (IV)		Écarts de conversion passif (IV)	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	8 731,81	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	8 731,81

[1] Déduction faite des amortissements et des dépréciations

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES		I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)		E
POSTES	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)		
Dotations de l'état		
Participations	44,49	50,00
Compensations, autres attributions et autres participations	124,53	
Dons et legs		
Impôts et taxes	3 145,94	3 153,20
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE		
Ventes de biens ou prestations de services	172,95	95,00
Produits des cessions d'actifs		
Autres produits de gestion	12,91	21,01
Production stockée et immobilisée		
AUTRES PRODUITS		
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges	418,00	
Reprises du financement rattaché à un actif		
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		
Neutralisation des moins-values de cession		
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT(I)	3 918,82	3 319,20
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Achats et charges externes	813,33	751,36
Charges de personnel	1 702,92	1 725,53
Indemnités des élus (et membres du CESR)	66,14	64,51
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)	268,04	98,81
Impôts et taxes	47,44	52,16
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	878,34	460,70
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		
Neutralisation des dépréciations et provisions		
Neutralisation des plus-values de cession		
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)	3 776,21	3 153,07

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES		I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)		E
POSTES	Exercice N	Exercice N-1
CHARGES D'INTERVENTION		
Dispositifs d'intervention pour compte propre	18,30	19,00
Autres charges		
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)	18,30	19,00
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)	124,31	147,13
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)	28,84	19,94
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)	-28,84	-19,94
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)	95,47	127,18

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES

TAUX DES CONTRIBUTIONS ET PRODUITS AFFÉRENTS EN N

Libellés	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l' assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources				
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources				
Taxe foncière sur les propriétés bâties		0,00	0,00	0,00
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources				
Taxe d'habitation		0,00	0,00	0,00
TFPB		0,00	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00
TOTAL			0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

S.I.T.I.V. - BUDGET PRINCIPAL SITIV - CFU - 2023

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	A

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante a autorisé le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : 7.5.

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

S.I.T.I.V. - BUDGET PRINCIPAL SITIV - CFU - 2023

II – EXECUTION BUDGETAIRE					II
DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE					A1.1
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	885 146,06	525 930,19	59,42	334 763,86
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	414 194,25	294 987,24	71,22	102 603,15
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	65 580,49	32 790,20	50,00	32 790,29
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 364 920,80	853 707,63	62,55	470 157,30
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	360 564,14	357 528,07	99,16	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	360 564,14	357 528,07	99,16	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 725 484,94	1 211 235,70	70,20	470 157,30
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre en investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'investissement de l'exercice	1 725 484,94	1 211 235,70	70,20	470 157,30
	001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00			
	Total des dépenses de la section d'investissement	1 725 484,94	1 211 235,70		470 157,30

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) DI 040 = RF 042

(5) DI 041 = RI 041

S.I.T.I.V. - BUDGET PRINCIPAL SITIV - CFU - 2023

II – EXECUTION BUDGETAIRE					II
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE					A1.2
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	430 133,44	429 570,00	99,87	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	135 109,77	135 109,77	100,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		565 243,21	564 679,77	99,90	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	184 104,29			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	480 341,69	480 341,69	100,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		664 445,98	480 341,69	72,29	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		1 229 689,19	1 045 021,46	84,98	0,00
001 Solde d'exécution positif reporté		495 795,75			
Total des recettes de la section d'investissement		1 725 484,94	1 045 021,46		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(4) DI 040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DI 041 = RI 041

S.I.T.I.V. - BUDGET PRINCIPAL SITIV - CFU - 2023

II – EXECUTION BUDGETAIRE							II
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							A2.1
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	849 173,00	754 365,82	58 964,47	813 330,29	95,78	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 770 045,42	1 766 714,95	1 000,00	1 767 714,95	99,87	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	385 502,25	345 915,70	6 563,20	352 478,90	91,43	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		3 004 720,67	2 866 996,47	66 527,67	2 933 524,14	97,63	0,00
66	Charges financières	28 839,00	28 839,00	0,00	28 839,00	100,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	398 000,00	398 000,00	0,00	398 000,00	100,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		3 431 559,67	3 293 835,47	66 527,67	3 360 363,14	97,93	0,00
023	Virement à la section d'investissement	184 104,29					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	480 341,69	480 341,69	0,00	480 341,69	100,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		664 445,98	480 341,69	0,00	480 341,69	72,29	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		4 096 005,65	3 774 177,16	66 527,67	3 840 704,83	93,77	0,00
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		4 096 005,65	3 774 177,16	66 527,67	3 840 704,83		0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Envoyé en préfecture le 14/11/2024

Reçu en préfecture le 14/11/2024

Publié le 22/04/2024



ID : 042-214202079-20241106-DL20240170-DEDE

S.I.T.I.V. - BUDGET PRINCIPAL SITIV - CFU - 2023

(3) DF 042 = RI 040 ; DF 043 = RF 043



S.I.T.I.V. - BUDGET PRINCIPAL SITIV - CFU - 2023

II – EXECUTION BUDGETAIRE							II
RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							A2.2
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
013	Atténuations de charges	8 000,00	17 359,22	0,00	17 359,22	216,99	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	172 946,27	172 946,27	0,00	172 946,27	100,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	3 252 162,00	3 145 943,00	0,00	3 145 943,00	96,73	0,00
74	Dotations et participations	44 494,10	169 022,10	0,00	169 022,10	379,88	0,00
75	Autres produits de gestion courante	18 905,00	12 907,38	0,00	12 907,38	68,27	0,00
Total des recettes de gestion des services		3 496 507,37	3 518 177,97	0,00	3 518 177,97	100,62	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	418 000,00	418 000,00	0,00	418 000,00	100,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		3 914 507,37	3 936 177,97	0,00	3 936 177,97	100,55	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		3 914 507,37	3 936 177,97	0,00	3 936 177,97	100,55	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		181 498,28					
Total des recettes de la section de fonctionnement		4 096 005,65	3 936 177,97	0,00	3 936 177,97		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RF 042 = DI 040

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée						B1
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA					
2031	Frais d'études		2 808,00		2 808,00	
2033	Frais d'insertion		2 700,00		2 700,00	
2051	Concessions et droits similaires		520 422,19		520 422,19	
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	885 146,06	525 930,19		525 930,19	359 215,87
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées					
21351	Bâtiments publics		4 096,70		4 096,70	
21838	Autre matériel informatique		291 509,38	5 937,62	285 571,76	
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers		5 318,78		5 318,78	
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	414 194,25	300 924,86	5 937,62	294 987,24	119 207,01
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation					
2313	Constructions		32 790,20		32 790,20	
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	65 580,49	32 790,20		32 790,20	32 790,29
Total des dépenses d'équipement		1 364 920,80	859 645,25	5 937,62	853 707,63	511 213,17
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves					
total chapitre 13	Subventions d'investissement					
1641	Emprunts en euros		357 528,07		357 528,07	
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	360 564,14	357 528,07		357 528,07	3 036,07
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
Total des dépenses financières		360 564,14	357 528,07		357 528,07	3 036,07
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Dépenses d'investissement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des dépenses réelles d'investissement		1 725 484,94	1 217 173,32	5 937,62	1 211 235,70	514 249,24
<i>total chapitre 040</i>	<i>Opérations d'ordre de transferts entre sections</i>					
<i>total chapitre 041</i>	<i>Opérations patrimoniales</i>					
Total des dépenses d'ordre en investissement						
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		1 725 484,94	1 217 173,32	5 937,62	1 211 235,70	514 249,24
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté						
Total des dépenses de la section d'investissement		1 725 484,94	1 217 173,32	5 937,62	1 211 235,70	514 249,24

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Recettes d'investissement - Vue détaillée						B2
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA					
total chapitre 13	Subventions d'investissement					
1641	Emprunts en euros		429 570,00		429 570,00	
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	430 133,44	429 570,00		429 570,00	563,44
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées					
total chapitre 21	Immobilisations corporelles					
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation					
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)					
10222	F.C.T.V.A.		52 469,32		52 469,32	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		82 640,45		82 640,45	
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	135 109,77	135 109,77		135 109,77	
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
total chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations					
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
Total des recettes réelles d'investissement		565 243,21	564 679,77		564 679,77	563,44
total chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	184 104,29				
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, droits et valeurs similaires		362 505,62		362 505,62	
281351	Bâtiments publics		150,00		150,00	
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers		2 249,00		2 249,00	
281828	Autres matériels de transport		5 647,45		5 647,45	
281838	Autre matériel informatique		106 321,80		106 321,80	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'investissement - Vue détaillée	B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers		3 467,82		3 467,82	
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	480 341,69	480 341,69		480 341,69	
total chapitre 041	Opérations patrimoniales					
Total des recettes d'ordre en investissement		664 445,98	480 341,69		480 341,69	184 104,29
Total des recettes d'investissement de l'exercice		1 229 689,19	1 045 021,46		1 045 021,46	184 667,73
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		495 795,75				
Total des recettes de la section d'investissement		1 725 484,94	1 045 021,46		1 045 021,46	680 463,48

Envoyé en préfecture le 14/11/2024

Reçu en préfecture le 14/11/2024

Publié le 22/04/2024



ID : 042-214202079-20241106-DL20240170-DEDE

S.I.T.I.V. - BUDGET PRINCIPAL SITIV - CFU - 2023

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

Cet état ne contient pas d'information.



II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée						D1
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
60612	Énergie - Électricité		2 934,06		2 934,06	
60622	Carburants		3 031,75		3 031,75	
60632	Fournitures de petit équipement		12 927,63	584,64	12 342,99	
6064	Fournitures administratives		4 702,82		4 702,82	
6068	Autres matières et fournitures.		3 706,96		3 706,96	
611	Contrats de prestations de services		44 082,20	660,00	43 422,20	
614	Charges locatives et de copropriété		53 101,86	3 553,81	49 548,05	
615221	Bâtiments publics		294,80		294,80	
615228	Autres bâtiments		1 555,20		1 555,20	
61551	Matériel roulant		479,64		479,64	
61558	Autres biens mobiliers		336,05		336,05	
6156	Maintenance		434 054,33	28 606,89	405 447,44	
6168	Autres		10 142,00		10 142,00	
617	Études et recherches		1 000,00		1 000,00	
6182	Documentation générale et technique		1 733,00		1 733,00	
6184	Versements à des organismes de formation		72 885,80	16 745,70	56 140,10	
6188	Autres frais divers		2 925,90		2 925,90	
62268	Autres honoraires, conseils...		57 444,92		57 444,92	
6228	Divers		21 624,99	6 852,00	14 772,99	
6234	Réceptions		4 403,71		4 403,71	
6251	Voyages, déplacements et missions		13 799,69		13 799,69	
6261	Frais d'affranchissement		359,82		359,82	
6262	Frais de télécommunications		96 644,65	1 214,53	95 430,12	
627	Services bancaires et assimilés.		12,48		12,48	
6281	Concours divers (cotisations...)		7 962,00		7 962,00	
6283	Frais de nettoyage des locaux		21 516,77	2 472,30	19 044,47	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6288	Autres		357,13		357,13	
total chapitre 011	Charges à caractère général	849 173,00	874 020,16	60 689,87	813 330,29	35 842,71
6331	Versement mobilité		20 694,66		20 694,66	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.		984,21		984,21	
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de gestion de la fonction publique territoriale		22 657,36		22 657,36	
6338	Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations		3 104,20		3 104,20	
64111	Rémunération principale		377 303,11		377 303,11	
64112	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence		9 671,80		9 671,80	
64113	NBI		4 831,78		4 831,78	
64118	Autres indemnités.		176 801,24		176 801,24	
64131	Rémunérations		481 044,93		481 044,93	
64132	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence		12 956,16		12 956,16	
64138	Primes et autres indemnités		165 827,61		165 827,61	
6417	Rémunérations des apprentis		27 835,67		27 835,67	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.		254 720,14		254 720,14	
6453	Cotisations aux caisses de retraite		151 141,28		151 141,28	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C		26 442,03		26 442,03	
6455	Cotisations pour assurance du personnel		18 654,72		18 654,72	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux.		1 508,01		1 508,01	
6474	Versements aux oeuvres sociales		9 216,04		9 216,04	
6475	Médecine du travail, pharmacie		2 320,00		2 320,00	
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	1 770 045,42	1 767 714,95		1 767 714,95	2 330,47
total chapitre 014	Atténuations de produits					
total chapitre 016	APA					

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée						D1
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI					
65311	Indemnités de fonction		54 611,10		54 611,10	
65313	Cotisations de retraite		2 872,02		2 872,02	
65314	Cotisations de sécurité sociale - part patronale		8 658,84		8 658,84	
65748	Autres personnes de droit privé		18 300,00		18 300,00	
65811	Droits d'utilisation - informatique en nuage		103 763,89	16 247,68	87 516,21	
65818	Autres		64 192,61		64 192,61	
65821	Déficit des budgets annexes à caractère administratif		116 328,00		116 328,00	
65888	Autres		0,12		0,12	
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	385 502,25	368 726,58	16 247,68	352 478,90	33 023,35
total chapitre 6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (1)					
Total des dépenses de gestion des services		3 004 720,67	3 010 461,69	76 937,55	2 933 524,14	71 196,53
66111	Intérêts réglés à l'échéance		28 695,89		28 695,89	
66112	Intérêts - rattachement des ICNE		4 343,99	4 200,88	143,11	
total chapitre 66	Charges financières	28 839,00	33 039,88	4 200,88	28 839,00	
total chapitre 67	Charges spécifiques					
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants		398 000,00		398 000,00	
total chapitre 68	Dotations aux provisions	398 000,00	398 000,00		398 000,00	
Total des dépenses réelles et mixtes		3 431 559,67	3 441 501,57	81 138,43	3 360 363,14	71 196,53
total chapitre 023	Virement à la section d'investissement	184 104,29				
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles		480 341,69		480 341,69	
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	480 341,69	480 341,69		480 341,69	
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement					

83300 - SITIV

Exercice 2023

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
<i>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</i>		664 445,98	480 341,69		480 341,69	184 104,29
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		4 096 005,65	3 921 843,26	81 138,43	3 840 704,83	255 300,82
002 Résultat de fonctionnement reporté						
Total des dépenses de la section de fonctionnement		4 096 005,65	3 921 843,26	81 138,43	3 840 704,83	255 300,82

(1) Collectivités de plus de 100 000 habitants

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée						D2
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel		17 359,22		17 359,22	
total chapitre 013	Atténuations de charges	8 000,00	17 359,22		17 359,22	-9 359,22
total chapitre 016	APA					
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI					
70841	aux budgets annexes et aux régies		140 000,00		140 000,00	
70872	par les budgets annexes et les régies		32 946,27		32 946,27	
total chapitre 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	172 946,27	172 946,27		172 946,27	
total chapitre 73	Impôts et taxes (sauf 731)					
73111	Impôts directs locaux		3 138 075,00		3 138 075,00	
73118	Autres contributions directes		7 868,00		7 868,00	
total chapitre 731	Fiscalité locale	3 252 162,00	3 145 943,00		3 145 943,00	106 219,00
74718	Autres		44 494,10		44 494,10	
748388	Autres		124 528,00		124 528,00	
total chapitre 74	Dotations et participations	44 494,10	169 022,10		169 022,10	-124 528,00
755	Dédits et pénalités perçus		3 905,20		3 905,20	
75811	Redevances pour concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires		9 000,00		9 000,00	
75888	Autres		2,18		2,18	
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante	18 905,00	12 907,38		12 907,38	5 997,62
Total des recettes de gestion des services		3 496 507,37	3 518 177,97		3 518 177,97	-21 670,60
total chapitre 76	Produits financiers					
total chapitre 77	Produits spécifiques					
7815	Reprises sur provisions pour risques et charges de fonctionnement courant		418 000,00		418 000,00	
total chapitre 78	Reprises sur provisions	418 000,00	418 000,00		418 000,00	
Total des recettes réelles et mixtes		3 914 507,37	3 936 177,97		3 936 177,97	-21 670,60

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée						D2
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
<i>total chapitre 042</i>	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>					
<i>total chapitre 043</i>	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement</i>					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement						
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		3 914 507,37	3 936 177,97		3 936 177,97	-21 670,60
002 Résultat de fonctionnement reporté		181 498,28				
Total des recettes de la section de fonctionnement		4 096 005,65	3 936 177,97		3 936 177,97	159 827,68

III – ÉTATS FINANCIERS					III
Bilan (en euros)					A
ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Subventions d'investissement versées					
Autres immobilisations incorporelles		6 529 344,54	4 111 181,95	2 418 162,59	2 254 738,02
Immobilisations incorporelles en cours					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions		214 806,13	176 416,84	38 389,29	34 442,59
Réseaux et installations de voirie					
Réseaux divers		49 101,86	31 238,60	17 863,26	17 863,26
Installations techniques, agencements et matériel					
Immobilisations mises en concessions ou affermées					
Autres		5 128 465,73	2 772 955,04	2 355 510,69	2 182 306,22
Immobilisations corporelles en cours		2 815 154,74		2 815 154,74	2 782 364,54
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS		134 299,91		134 299,91	134 299,91
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)		14 871 172,91	7 091 792,43	7 779 380,48	7 406 014,54
ACTIF CIRCULANT					
STOCKS					
CRÉANCES					
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne		32 946,27		32 946,27	95 000,00
Créances sur les redevables et comptes rattachés			398 000,00	-398 000,00	
Avances et acomptes versés par la collectivité					
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers					
Créances sur budgets annexes					
Créances sur les autres débiteurs		405 063,42		405 063,42	401 601,95
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE					

III – ÉTATS FINANCIERS**III****Bilan (en euros)****A**

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)		438 009,69	398 000,00	40 009,69	496 601,95
TRÉSORERIE					
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITÉS		909 981,39		909 981,39	1 630 284,99
AUTRES					
TOTAL TRÉSORERIE (III)		909 981,39		909 981,39	1 630 284,99
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)		2 434,51		2 434,51	
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		16 221 598,50	7 489 792,43	8 731 806,07	9 532 901,48

III – ÉTATS FINANCIERS			III
Bilan (en euros)			A
FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES			
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ			
Dotations		68 915,86	68 915,86
Fonds globalisés		2 485 215,80	2 432 746,48
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
Rattachées à un actif amortissable			
Rattachées à un actif non amortissable			
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS		-151 961,00	-151 961,00
RÉSERVES		3 362 517,48	3 279 877,03
REPORT A NOUVEAU		181 498,28	136 955,44
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		95 473,14	127 183,29
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT			
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT			
TOTAL FONDS PROPRES (1)		6 041 659,56	5 893 717,10
PASSIF			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
PROVISIONS POUR RISQUES			418 000,00
PROVISIONS POUR CHARGES			
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)			418 000,00
DETTES FINANCIÈRES			
EMPRUNTS OBLIGATAIRES			
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		2 348 617,84	2 276 432,80
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS			
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)		2 348 617,84	2 276 432,80
DETTES NON FINANCIÈRES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		65 527,67	124 364,22
Dettes fiscales et sociales		1 000,00	5 257,00
Avances et acomptes reçus			
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers			

III – ÉTATS FINANCIERS			III
Bilan (en euros)			A
FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
Fonds gérés par la collectivité			
Dettes sur budgets annexes		273 501,00	768 292,17
Autres dettes non financières			2 344,09
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)		340 028,67	900 257,48
TRÉSORERIE			
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE			
TOTAL TRÉSORERIE (4)			
TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)		2 688 646,51	3 594 690,28
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)		1 500,00	44 494,10
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		8 731 806,07	9 532 901,48

III – ÉTATS FINANCIERS

Compte de résultat (en euros)

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT				
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)				
Dotations de l'état				
Participations		44 494,10	50 000,00	-5 505,90
Compensations, autres attributions et autres participations		124 528,00		124 528,00
Dons et legs				
Impôts et taxes		3 145 943,00	3 153 195,00	-7 252,00
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE				
Ventes de biens ou prestations de services		172 946,27	95 000,00	77 946,27
Produits des cessions d'actifs				
Autres produits de gestion		12 907,38	21 005,10	-8 097,72
Production stockée et immobilisée				
AUTRES PRODUITS				
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		418 000,00		418 000,00
Reprises du financement rattaché à un actif				
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions				
Neutralisation des moins-values de cession				
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		3 918 818,75	3 319 200,10	599 618,65
CHARGES DE FONCTIONNEMENT				
Achats et charges externes		813 330,29	751 361,46	61 968,83
Charges de personnel		1 702 915,30	1 725 530,41	-22 615,11
<i>Dont salaires, traitements et rémunérations diverses</i>		<i>1 238 913,08</i>	<i>1 279 322,97</i>	<i>-40 409,89</i>
<i>Dont charges sociales</i>		<i>464 002,22</i>	<i>446 207,44</i>	<i>17 794,78</i>
Indemnités des élus (et membres du CESR)		66 141,96	64 513,66	1 628,30
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		268 036,94	98 810,45	169 226,49
Impôts et taxes		47 440,43	52 161,12	-4 720,69
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		878 341,69	460 697,17	417 644,52
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés				
Neutralisation des dépréciations et provisions				

III – ÉTATS FINANCIERS				III
Compte de résultat (en euros)				B
	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Neutralisation des plus-values de cession				
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		3 776 206,61	3 153 074,27	623 132,34
CHARGES D'INTERVENTION				
Dispositifs d'intervention pour compte propre		18 300,00	19 000,00	-700,00
<i>Dont ménages</i>				
<i>Dont personnes morales de droit privé</i>		18 300,00	19 000,00	-700,00
<i>Dont collectivités territoriales</i>				
<i>Dont autres organismes publics</i>				
<i>Dont établissements d'enseignement</i>				
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de la collectivité				
Autres charges				
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		18 300,00	19 000,00	-700,00
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)		124 312,14	147 125,83	-22 813,69
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des participations et des prêts				
Produits des valeurs mobilières de placement				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres produits financiers				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)				
CHARGES FINANCIERES				
Charges d'intérêts		28 839,00	19 942,54	8 896,46
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières				
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)		28 839,00	19 942,54	8 896,46
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)		-28 839,00	-19 942,54	-8 896,46
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)		95 473,14	127 183,29	-31 710,15

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Annexe	C

L'annexe est une pièce jointe au compte financier unique pour les collectivités listées dans l'arrêté du 10 novembre 2016 qui expérimentent la certification des comptes en application de l'article 110 de la loi NOTRe.

Pour les autres collectivités, cet état est SANS OBJET.



État des Contrôles du Compte Financier

Envoyé en préfecture le 14/11/2024 exercice 2023

Reçu en préfecture le 14/11/2024

Publié le 22/04/2024



ID : 042-214202079-20241106-DL20240170-DEDE

L'état des contrôles du compte financier ne fait pas apparaître d'anomalie sur le périmètre des contrôles effectués portant sur la cohérence des états patrimoniaux et la concordance de l'exécution budgétaire.





V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Date d'édition : 06/03/2024

Comptable(s)		Ayant exercé au cours de la gestion
Mme Noëlle SCARAFIA	du 02/01/2023	au 06/03/2024
Mme Valérie CHANAL	du 01/01/2023	au 01/01/2023

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

BLACHE Lilian (1013703646-0), Inspecteur divisionnaire FiP classe normale

A DRFIP DE RHONE-ALPES ET DU D..., le 11/03/2024

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

SCARAFIA Noelle (1017837826-0), CSC des Finances Publiques de 2ème catégorie

A BRON, le 11/03/2024

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le par l'organe délibérant.

A , le



IV – ÉTATS ANNEXÉS

PRESENTATION CROISEE, SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS

PRESENTATION CROISEE , SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS

PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS

PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS

PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 725 484,94	1 211 235,70	470 157,30	44 091,94
RECETTES	1 725 484,94	1 540 817,21	0,00	184 667,73
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	4 096 005,65	3 840 704,83	0,00	255 300,82
RECETTES	409 005,65	4 117 676,25	0,00	-3 708 670,60

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

BUDGET TERRITOIRE NUMERIQUE OUVERT/ N°SIRET : 25691018300035

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 053 286,44	617 275,47	429 656,45	1 006 354,52
RECETTES	2 053 286,44	1 177 830,44	0,00	875 456,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 497 748,56	1 346 429,80	0,00	151 318,76
RECETTES	1 497 748,56	1 497 749,56	0,00	-1,00

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 778 771,38	1 828 511,17	899 813,75	1 050 446,46
RECETTES	3 778 771,38	2 718 647,65	0,00	1 060 123,73
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	5 593 754,21	5 187 134,63	0,00	406 619,58
RECETTES	1 906 754,21	5 615 425,81	0,00	-3 708 671,60

(1) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

A3

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	172 946,27	172 946,27	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 778 771,38	1 828 511,17	899 813,75	1 050 446,46
RECETTES	3 778 771,38	2 718 647,65	0,00	1 060 123,73
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	5 593 754,21	5 187 134,63	0,00	406 619,58
RECETTES	1 733 807,94	5 442 479,54	0,00	-3 708 671,60
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	9 372 525,59	7 015 645,80	899 813,75	1 457 066,04
TOTAL GENERAL DES RECETTES	5 512 579,32	8 161 127,19	0,00	-2 648 547,87

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 593 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					3 593 000,00									
201601/9676704/4230233	Caisse d'Epargne Rhône Alpes	22/12/2015	25/01/2016	25/04/2016	200 000,00	F		1,040	1,047	EUR	T	P	N	A-1
201602/51028	Caisse des depots	13/06/2016	30/06/2016	01/01/2017	920 000,00	F		1,290	1,291	EUR	T	P	N	A-1
201608/0980709	Caisse d'Epargne RA Grenoble	15/11/2018	15/11/2017	25/03/2018	412 000,00	F		0,580	0,581	EUR	T	P	N	-
201610/0054701	LA BANQUE POSTALE		31/07/2018	01/11/2018	720 000,00	F		1,590	1,635	EUR	T	C	N	-
201615/AO118301000	Caisse d'Epargne Rhône Alpes	21/12/2018	25/01/2019	25/03/2019	100 000,00	F		0,920	1,020	EUR	A	P	N	A-1
201616/MON529221EUR	LA BANQUE POSTALE	08/10/2019	04/11/2019	01/03/2020	286 000,00	F		0,190	0,230	EUR	T	C	N	A-1
201617/F6193009-1/5018781	Caisse d'Epargne Rhône Alpes	08/12/2020	14/12/2020	14/03/2021	400 000,00	F		0,300	0,310	EUR	T	P	N	A-1
201618/A0121235000	Caisse d'Epargne Rhône Alpes	15/10/2021	25/12/2021	25/01/2022	125 000,00	F		0,200	0,320	EUR	A	P	N	A-1
202302/MON544852EUR	LA BANQUE POSTALE	02/06/2023	17/07/2023	01/11/2023	430 000,00	F		3,910	3,930	EUR	T	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Périodicité des remboursements (6)	Forme d'amortissement (7)	Type de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise							
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel								
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00												
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00												
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00												
1681 Autres emprunts (total)					0,00												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00												
1687 Autres dettes (total)					0,00												
Total général					3 593 000,00												

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 31/12/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
						Type de taux (12)	Index (13)				Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 022 566,73				313 665,19	24 303,90	0,00	6 453,18	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 022 566,73				313 665,19	24 303,90	0,00	6 453,18	
201601/9676704/4230233	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F		7 396,03	19,26	0,00	0,00	
201602/51028	N	0,00	A-1	624 450,49	12,74	F		43 862,08	8 369,24	0,00	1 981,91	
201608/0980709	N	0,00	-	59 885,46	0,99	F		59 539,36	563,32	0,00	4,82	
201610/0054701	N	0,00	-	531 000,00	14,57	F		36 000,00	8 922,29	0,00	1 414,45	
201615/AO118301000	N	0,00	A-1	29 006,47	1,23	F		14 305,22	398,47	0,00	203,85	
201616/MON529221EUR	N	0,00	A-1	57 200,00	0,92	F		57 200,00	178,94	0,00	8,85	
201617/F6193009-1/5018781	N	0,00	A-1	229 599,04	3,95	F		56 970,74	795,66	0,00	30,61	
201618/A0121235000	N	0,00	A-1	74 862,77	2,07	F		24 954,26	199,63	0,00	139,33	
202302/MON544852EUR	N	0,00	A-1	416 562,50	7,58	F		13 437,50	4 857,09	0,00	2 669,36	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 022 566,73					313 665,19	24 303,90	0,00	6 453,18

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	8	0	0	0	0	
	% de l'encours	74,80	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 753 818,39	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap, floor, tunnel, swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

S.I.T.I.V. - BUDGET PRINCIPAL SITIV - CFU - 2023

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au c/ 166					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (4)																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IV

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in line*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.8

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Envoyé en préfecture le 14/11/2024

Reçu en préfecture le 14/11/2024

Publié le 22/04/2024



ID : 042-214202079-20241106-DL20240170-DEDE

S.I.T.I.V. - BUDGET PRINCIPAL SITIV - CFU - 2023

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		2021-06-25
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Logiciels liés au système d'information	8	26/01/2004
L	Autres logiciels (bureautique, réseau, systèmes d'exploitation)	5	26/01/2004
L	Matériel informatique	5	26/01/2004
L	Mobilier	10	26/01/2004
L	Matériels classiques	5	26/01/2004
L	Installations et appareils de chauffage	10	26/01/2004
L	Véhicules automobiles	5	26/01/2004
L	Installations électriques et téléphoniques	5	26/01/2004

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		398 000,00	0,00	0,00	398 000,00
Provisions pour litiges		398 000,00	0,00	0,00	398 000,00
protocole transactionnel Miroir	20/12/2023	398 000,00	0,00	0,00	398 000,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		398 000,00	0,00	0,00	398 000,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 14/11/2024

Reçu en préfecture le 14/11/2024

Publié le 22/04/2024



ID : 042-214202079-20241106-DL20240170-DEDE

S.I.T.I.V. - BUDGET PRINCIPAL SITIV - CFU - 2023

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
TOTAL PROVISIONS		398 000,00	0,00	0,00	398 000,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ÉTATS ANNEXÉS**B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS****CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

Envoyé en préfecture le 14/11/2024

Reçu en préfecture le 14/11/2024

Publié le 22/04/2024



ID : 042-214202079-20241106-DL20240170-DEDE

S.I.T.I.V. - BUDGET PRINCIPAL SITIV - CFU - 2023

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – EMPRUNTS GARANTIS	B7.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle; B : bimestrielle; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

S.I.T.I.V. - BUDGET PRINCIPAL SITIV - CFU - 2023

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B7.2

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B –ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B8.1.1

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	18 300,00	
Personnes de droit privé	18 300,00	
Associations	18 300,00	
COMITE LOISIRS ACT. CULT. SOC. CLACS	18 300,00	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	0,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	0,00	
Autres	0,00	

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (1)
Crédits-bails mobiliers				0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Crédits-bails immobiliers				0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Total				0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

Envoyé en préfecture le 14/11/2024

Reçu en préfecture le 14/11/2024

Publié le 22/04/2024



ID : 042-214202079-20241106-DL20240170-DEDE

S.I.T.I.V. - BUDGET PRINCIPAL SITIV - CFU - 2023

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B8.3

ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest. (1)	Somme nette des parts invest. (2)
--------------------	--------------------------------------	---------------------------	--	--	---	-----------------------------------	-------------------------------	-----------------------------	-----------------------------------

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

Envoyé en préfecture le 14/11/2024

Reçu en préfecture le 14/11/2024

Publié le 22/04/2024



ID : 042-214202079-20241106-DL20240170-DEDE

S.I.T.I.V. - BUDGET PRINCIPAL SITIV - CFU - 2023

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B8.4

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL					0.00	0.00	0.00
8017 Subventions à verser en annuités					0.00	0.00	0.00
8018 Autres engagements donnés					0.00	0.00	0.00
 Au profit d'organismes publics					0.00	0.00	0.00
 Au profit d'organismes privés (1)					0.00	0.00	0.00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

Envoyé en préfecture le 14/11/2024

Reçu en préfecture le 14/11/2024

Publié le 22/04/2024



ID : 042-214202079-20241106-DL20240170-DEDE

S.I.T.I.V. - BUDGET PRINCIPAL SITIV - CFU - 2023

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B8.5

ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

S.I.T.I.V. - BUDGET PRINCIPAL SITIV - CFU - 2023

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B –ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		9,00	0,00	9,00	5,00	4,00	9,00
Adjoint administratif pal 2 cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	6,00	0,00	6,00	2,00	4,00	6,00
Attaché hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 2 cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		21,00	0,00	21,00	6,80	13,00	19,80
Adjoint technique pal 1 cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique territorial	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur	A	11,00	0,00	11,00	0,80	9,00	9,80
Ingénieur en chef	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur principal	A	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Technicien	B	3,00	0,00	3,00	1,00	2,00	3,00
Technicien principal de 1 cl	B	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	2,00	2,00	0,00	1,21	1,21
Apprenti		0,00	2,00	2,00	0,00	1,21	1,21
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		30,00	2,00	32,00	11,80	18,21	30,01

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

Envoyé en préfecture le 14/11/2024

Reçu en préfecture le 14/11/2024

Publié le 22/04/2024



ID : 042-214202079-20241106-DL20240170-DEDE

S.I.T.I.V. - BUDGET PRINCIPAL SITIV - CFU - 2023

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80

%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

S.I.T.I.V. - BUDGET PRINCIPAL SITIV - CFU - 2023

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'étus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).

Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

S.I.T.I.V. - BUDGET PRINCIPAL SITIV - CFU - 2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	B15.1

B15.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT
B15.2

B15.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
018	RSA	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		360 564,14	357 528,07
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		360 564,14	357 528,07
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	360 564,14	357 528,07
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	357 528,07	470 157,30	0,00	827 685,37

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		716 915,30	III 532 811,01
Ressources propres externes de l'année (a)		52 469,32	52 469,32
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	52 469,32	52 469,32
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		664 445,98	480 341,69
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	354 279,62	362 505,62
281351	<i>Bâtiments publics</i>	2 670,00	150,00
28181	<i>Installations générales, aménagt divers</i>	0,00	2 249,00
281828	<i>Autres matériels de transport</i>	5 647,45	5 647,45
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	114 276,80	106 321,80
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	3 467,82	3 467,82
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (4)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (4)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (4)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		



Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	184 104,29	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	532 811,01	0,00	495 795,75	82 640,45	1 111 247,21

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 827 685,37
Ressources propres disponibles	IV 1 111 247,21
Solde	V = IV - II (5) 283 561,84

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	C2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 14/11/2024

Reçu en préfecture le 14/11/2024

Publié le 22/04/2024



ID : 042-214202079-20241106-DL20240170-DEDE

S.I.T.I.V. - BUDGET PRINCIPAL SITIV - CFU - 2023

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	D1

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 14/11/2024

Reçu en préfecture le 14/11/2024

Publié le 22/04/2024



ID : 042-214202079-20241106-DL20240170-DEDE

S.I.T.I.V. - BUDGET PRINCIPAL SITIV - CFU - 2023

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D2.1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
------------------------------	------------------------------------	-------------------------	-----------------------------	--

Envoyé en préfecture le 14/11/2024

Reçu en préfecture le 14/11/2024

Publié le 22/04/2024



ID : 042-214202079-20241106-DL20240170-DEDE

S.I.T.I.V. - BUDGET PRINCIPAL SITIV - CFU - 2023

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – GESTION DES FONDS EUROPEENS	D5

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 14/11/2024

Reçu en préfecture le 14/11/2024

Publié le 22/04/2024



ID : 042-214202079-20241106-DL20240170-DEDE

S.I.T.I.V. - BUDGET PRINCIPAL SITIV - CFU - 2023

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	D7

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
--	--

S.I.T.I.V. - BUDGET PRINCIPAL SITIV - CFU - 2023

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7	D8

Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes

	APPRENTISSAGE			ENS PRO			FORMATIONS CONTINUES			TOTAL		
				ss statut scolaire			en alternance					
	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%
Montant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Etat des ressources de l'apprentissage

RESSOURCES	MONTANT		
	Année n	Année n-1	%
1 ^{ère} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
2 ^{ème} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
Dotations décentralisation (1)	0,00	0,00	0,00
Dotation indemnité comp. forfaitaire	0,00	0,00	0,00
Contribution additionnelle (2)	0,00	0,00	0,00
FSE	0,00	0,00	0,00
FEDER	0,00	0,00	0,00
FEOGA	0,00	0,00	0,00
Reversement excédent de ressources CFA (3)	0,00	0,00	0,00
Autres ressources	0,00	0,00	0,00
Total ressources externes	0,00	0,00	0,00
Effort propre de la collectivité	0,00	0,00	0,00
Total ressources	0,00	0,00	0,00

(1) Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.

(2) Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.

(3) Article R. 116-17 du code du travail.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)	D10

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

S.I.T.I.V. - BUDGET PRINCIPAL SITIV - CFU - 2023

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D11.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D11.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

Envoyé en préfecture le 14/11/2024

Reçu en préfecture le 14/11/2024

Publié le 22/04/2024



ID : 042-214202079-20241106-DL20240170-DEDE

S.I.T.I.V. - BUDGET PRINCIPAL SITIV - CFU - 2023

- (1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
- (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.
- (3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.